

Contact presse : Pascale Vernès
Tél. 04 75 05 51 41 – Port. 06 89 15 57 09
pvernes@ville-romans26.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

La fondation Break Poverty développe un projet pilote de lutte contre la pauvreté des jeunes à Romans-sur-Isère

La Fondation Break Poverty a sélectionné la ville de Romans-sur-Isère pour tester un nouveau dispositif de lutte contre la pauvreté des jeunes, impliquant la mobilisation des entreprises. En quelques semaines, 191 500 € ont déjà été collectés. Compte tenu du succès de ce test, La Fondation Break Poverty se mobilise pour que ce dispositif soit étendu au niveau national dans le cadre du plan pauvreté qui sera proposé par le Président de la République le 9 juillet prochain.

Alors que le niveau de pauvreté avait baissé de manière continue au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'au début des années 2000, la tendance s'est inversée. La France compte ainsi aujourd'hui 8,9 millions de pauvres, soit 14,2 % de la population. Des chiffres que l'on ne peut, décemment, ignorer.

Face à ce fléau, la fondation Break Poverty, qui s'est fixé pour mission d'identifier et de soutenir des solutions innovantes contre l'extrême pauvreté, ouvre la voie d'une économie plus responsable et propose un nouveau dispositif de mobilisation des entreprises en matière de prévention de la pauvreté des jeunes : la Dotation d'Action Territoriale. Cette DAT prendrait la forme d'une allocation volontaire pouvant aller jusqu'à 2 % du résultat net de l'entreprise, affectée à des programmes de lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion des jeunes, sur le territoire même de l'entreprise.

Romans, ville test

Afin de montrer l'impact que l'engagement des acteurs locaux peut avoir sur un territoire, la fondation a souhaité développer un projet pilote à Romans-sur-Isère. Le choix s'est opéré à l'issue d'une audition, voici quelques mois, du maire, Marie-Hélène Thoraval, qui a su mettre en avant les actions déjà entreprises dans ce domaine. Elle s'est aussitôt mise en ordre de bataille, usant de tous ses réseaux, pour mettre en relation, lors d'une première réunion, la

fondation avec des entreprises locales et pour proposer des actions, existantes ou en cours de gestation, qui pourraient être financées par ce biais.

« J'ai accepté de tester ce dispositif à Romans car il témoigne, selon moi, d'une fine connaissance de ce qu'est effectivement la pauvreté en 2018, explique Marie-Hélène Thoraval. Il me semble que cette DAT permet de traiter non seulement les origines de la pauvreté économique mais plus globalement toutes les souffrances psycho-sociales susceptibles d'en devenir le terreau : isolement, perte de confiance, sous-estimation de sa valeur, décrochage. En agissant sur des leviers que l'INSEE n'intègre pas dans ses calculs, ce mécanisme innovant permet d'aborder la lutte contre la pauvreté d'une façon plus pertinente, plus profonde, plus efficace et plus efficiente à terme. »

191 500 € collectés

Une réunion, le 6 juin dernier, qu'un malheureux hasard de calendrier a fait coïncider avec la réunion de présentation des projets de certains professionnels du centre-ville, a d'ores et déjà permis de mobiliser quinze entreprises* et de collecter 191 500 euros qui viendront abonder soit des actions déjà existantes, soit de nouveaux projets sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir très prochainement. Des premiers résultats que le maire estime particulièrement encourageants et extrêmement prometteurs : *« Les entrepreneurs du territoire se sont véritablement imprégnés des problématiques locales et ont eux-mêmes choisi les projets, parmi les six présentés, qu'ils souhaitent aider pour les résoudre, ce qui atteste d'une implication authentique et sincère. Enseignement majeur de ces premières tendances : quand une collectivité, ses entreprises et ses associations s'engagent concomitamment en faveur de leurs jeunes, le succès est forcément au rendez-vous ! »*

Le renforcement de projets existants

La Dotation d'Action Territoriale va permettre de renforcer, voire de développer, trois actions déjà existantes à Romans-sur-Isère :

- **Les clubs « Coup de pouce »** : Ce dispositif permet à des élèves de cours préparatoire qui rencontrent des difficultés de lecture et d'écriture, de bénéficier, ainsi que leur famille, d'un accompagnement sur mesure et gratuit. Grâce à la DAT, il va être étendu, à la rentrée prochaine, au-delà des quartiers prioritaires de la politique de la ville et bénéficier à quatre écoles supplémentaires.
- **Le Lab'Elles** : Ce dispositif permet d'accompagner des jeunes filles vivant dans un quartier prioritaire de la ville, afin de les intégrer dans des parcours de formation et d'insertion. La DAT va permettre d'augmenter le nombre de ces jeunes filles.
- **L'Epicierie sociale et pédagogique** : cette structure, qui apporte une aide alimentaire ponctuelle, notamment à des familles monoparentales, en contrepartie d'un engagement dans un projet personnel, va elle aussi recevoir une aide substantielle pour développer ses activités.

La mise en œuvre de nouveaux projets

Mais la Dotation d'Action Territoriale va également permettre la mise en œuvre de trois nouveaux projets :

- **La Digitale Académie** : Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le décrochage post-bac. Il s'agit de l'ouverture d'un « campus » permettant l'accès aux études supérieures à 30 jeunes qui ne peuvent pas aller à l'université.
- **Les plombiers du numérique** : Il s'agit-là de la création d'une école de formation aux métiers de la fibre, adaptée aux jeunes en situation de décrochage scolaire.
- **Proximité** : Cette association organise le parrainage de jeunes en difficulté par des salariés d'entreprise afin de les aider dans leur scolarité et leur insertion professionnelle. Le parrainage d'une cinquantaine de jeunes est prévu dès la première année.

Une personne dédiée

Une personne dédiée sera nommée sous peu par la Ville afin de faire le suivi de la phase opérationnelle. Concrètement, elle sera chargée de faire le lien entre la Ville, la fondation et les entreprises et d'assurer le suivi des projets.

(*) Sur les 15 entreprises, 9 ont d'ores et déjà pris un engagement ferme, à savoir : Eximium, Refresco Gerber, Didier Matériaux, VTD, Saint-Jean, Hyper U, Kröhne, Eovi Mcd Mutuelles et Sodimas. Les autres vont suivre prochainement.